

QUESTEMBERT COMMUNAUTÉ RECRUTE**2 agents de restauration et d'entretien pour
les accueils de loisirs**

Questembert Communauté, 13 communes (département 56) - 22 000 hab., recrute 2 agents de restauration et d'entretien contractuels à temps non complet annualisé du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2020, pour son service enfance-jeunesse .

- 1 poste à 6/35ème (Accueil de loisirs de Berric)
- 1 poste à 6/35ème (Accueil de loisirs de La Vraie Croix)

Fonctions principales du poste :**- fonction agent de restauration**

Dans le cadre d'une restauration en liaison chaude : mise en place de la salle de restauration, réception des préparations culinaires, distribution des repas, d'accompagnement des convives et d'entretien des locaux et matériels de restauration

- fonction agent d'entretien

Dans le cadre des activités des ALSH, nettoyage des locaux (sanitaires, salle)

Sous l'autorité du responsable du service enfance-jeunesse et des directeurs d'accueil de loisirs de la communauté de communes, vous exercerez les missions suivantes :

Missions principales

Dans le respect des bonnes pratiques d'hygiène

- **- fonction agent de restauration**
 - maintenir et/ou remettre en températures les préparations culinaires
 - présenter les mets dans le respect des règles de l'art culinaires
- **- fonction agent d'entretien**
 - nettoyage des locaux utilisés dans le cadre des activités ALSH
 - tri et évacuation des déchets courants
 - contrôler l'état de propreté des locaux

Compétences requises :

- connaissance des conditions de remise des repas au consommateur
- connaissance sur les techniques de service en salle
- connaissance sur la présentation des plats
- règles d'utilisation des produits et matériels
- règles d'hygiène spécifique aux locaux nettoyés

Aptitudes :

- savoir rendre compte
- capacité à s'organiser

Niveau de formation requis

CAP / BEP souhaitable

Permis B

Renseignements liés aux 2 postes :

- recrutement pour une durée de 1 an
- Grade : adjoint technique
- déplacement sur le territoire de la collectivité dans le cadre des activités ACM
- Temps de travail à temps non-complet annualisé (les mercredis et vacances scolaires)
- poste à pourvoir pour le 1^{er} septembre 2019
- horaires de travail :
 - les mercredis de 11h45 à 13h45 et de 18h30 à 19h30 (Entretien)
 - pendant les vacances scolaires de 12h00 à 14h30 et de 18h à 20h00 (Entretien)
 - Possibilité d'heures complémentaires (ménage le mercredi soir)

Les candidatures (lettre de motivation, CV) devront être adressées au plus tard le plus rapidement possible à Mme La Présidente de Questembert Communauté, 8 avenue de la Gare, 56230 QUESTEMBERTE ou par mail : rh@qc.bzh